

Elèves concernés :

De la 6^{ème} à la 2^{nde} étant licenciés dans un club affilié à la Fédération Française d'Escrime et scolarisés à l'institution Champagnat.

Le nombre minimum d'élèves pour que le groupe puisse fonctionner est de 8 élèves.

Les élèves inscrits en classes sportives s'engagent, s'ils sont sélectionnés, à participer aux compétitions scolaires (UNSS et/ou UGSEL).

Organisation :

Entraînements les mardis après-midi de 14h à 16h/16h30 à la salle d'armes de WITTENHEIM.

Les enfants doivent posséder leur propre matériel.

Le transport aller et retour sera assuré en minibus (dans la limite des places disponibles).

Les séances seront encadrées par Mme Christelle PFEIFFLE, Maître d'armes titulaire du Brevet d'Etat ESCRIME.

Tarifs :

→ A titre indicatif, 500€ pour l'année 2021/22 (environ 30 séances).

L'engagement se fait obligatoirement pour toute l'année scolaire.

N'est pas compris dans ce tarif la licence FFE à prendre dans le club de votre choix.

